

## Organise sa conférence annuelle

### LE VENDREDI 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2023 A NANCY

Au Palais des Congrès – « Centre Prouvé » - 1, Place de la République

## **PIEGES ET DIFFICULTES DU BAIL COMMERCIAL - ACTE XVIII -**

### **Les clauses du bail : du conseil au contentieux**

**Sous la présidence de Monsieur Jean-Yves David**

Conseiller à la 3<sup>ème</sup> chambre civile de la Cour de cassation

Avec la participation de

- **Marie-Laure BESSON**, Maître de Conférences à l'Université de Corse
- **Catherine CARIOU**, Avocat au barreau de Paris
- **Nicolas DAMAS**, Professeur à l'Université de Lorraine, Avocat
- **Jeremy GENY LA ROCCA**, Avocat au barreau de Metz
- **Caroline HOUIN-BRESSAND**, Professeur à l'Université de Lorraine
- **Ariane LOGIER**, Avocat au barreau de Nancy
- **Catherine SAINT GENIEST**, Avocat au barreau de PARIS

### Programme

08 h 30 – 09 h 00 : Accueil des participants, café de bienvenue

09 h 00 – 09 h 15 : Ouverture de la conférence – *Nicolas DAMAS*

09 h 15 – 10 h 30 : Revue annuelle de jurisprudence – *Catherine CARIOU et Nicolas DAMAS*

10 h 30 – 11 h 00 : Pause

11 h 00 – 12 h 00 : Les garanties du bailleur et la solvabilité des locataires – *Caroline HOUIN-BRESSAND*

12 h 00 – 12 h 15 : Questions

12 h 15 – 14 h 00 : Repas

### **LA DIFFICULTE DE LA REDACTION DU BAIL COMMERCIAL**

#### *La rédaction de certaines clauses essentielles*

14 h 00 – 14 h 45 : Les dangers de la clause "travaux, charges et décret tertiaire" : *Catherine Saint Geniest*

14 h 45 – 15 h 15 : Les clauses à l'épreuve de l'obligation de délivrance : *Marie-Laure Besson*.

15 h 15 – 15 h 45 : Les pièges de la clause de cession : *Jérémy Gény La Rocca*

15h45 – 16h15 : Pause

16 h 15 – 16 h 45 : Florilège de clauses imparfaites "les perles des baux commerciaux" : *Animé par Ariane LOGIER*

16 h 45 – 17 h 00 : Questions

17 h 00 – 17 h 15 : Conclusion de la journée – *Jean-Yves DAVID*